

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse. — IV Correspondance romaine. — V Le comptoir coopératif. — VI Une belle œuvre et un beau livre.

AU PRONE

Le dimanche, 31 octobre

On annonce :

- La Toussaint ;
- Les vêpres des morts ;
- Le mois des morts (1) ;
- Le premier vendredi du mois.

**Indulgence plénière** toties quoties, pour tous les fidèles, dans toutes les églises et chapelles, le 2 nov. (à partir de midi le 1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 31 octobre

Messe du XXIII dim. après la Pentecôte, **semi-double** ; 2e or. **A cunctis**, 3e au choix du célébrant; préf. de la Trinité. — I vêpres de la Toussaint; mém. du dim.

Le lundi, 1 novembre

Fête de la TOUSSAINT, **double de 1e cl. avec oct.** ; préface commune. — Aux II vêpres, mém. du XXIIe dim.

Aux vêpres des morts, on reste assis (après les psaumes) pour le verset et le répons; après la répétition de l'antienne du **Magnificat**, on s'agenouille jusqu'après l'oraison.

Le mardi, 2 novembre

Messe de **Requiem** solennelle, **double**, propre au 2 novembre; une seule oraison, préface commune. Après la messe, (instruction et) absoute (sans le v. **Anima ejus**, ni le **De profundis**, au retour).

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quel que exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour ; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, (non semi-publique), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.

### TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 7 novembre

**Diocèse de Montréal.** — Du 3 novembre, saint Hubert ; du 4, saint Charles (Montréal et Lachenaie); du 7, saint Wilbrod (Montréal).

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 3 novembre, saint Malachie (Mayo) ; du 4, saint Charles (Ottawa).

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Du 4 novembre, saint Charles (Mandeville).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Du 3 novembre, saint Malache (Melbourne); du 4, saint Charles (Garthby).

**Diocèse de Valleyfield.** — Du 3 novembre, saint Malache (Orms-town).

**Diocèse de Pembroke.** — Du 4 novembre, saint Charles (Leslie).

**Diocèse de Joliette.** — Du 4 novembre, saint CHARLES (Cathédrale).  
J. S.

### PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Judi,	28 octobre.	— Hospice Saint-Joseph.
Lundi,	1 novembre.	— Pensionnat d'Outremont.
Mercredi,	3	— Saint-Eustache.
Vendredi,	5	— Saint-Louis-de-France.
Dimanche,	7	— Saint-Jean-Baptiste.

### CIRCULAIRE DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Nous extrayons d'une circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal à son clergé les articles suivants :

#### L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS

Un décret important, émané de la Sacrée Congrégation du Saint-Office, concernant l'Ordre Indépendant des Forestiers au Canada a été récemment communiqué à l'Épiscopat canadien, par Son Excellence Mgr le délégué apostolique.

Il vient confirmer la direction que vous avez plusieurs fois reçue, relativement à cette association et à celles qui ont le même caractère de neutralité.

Il nous trace à tous la ligne de conduite que nous avons à suivre, et nous inspire les conseils que nous avons à donner aux fidèles confiés à nos soins.

*Decretum*

Feria IV, d  
dinales Inquis  
« Quod spec  
ters in Dom  
constare eam  
tandos tamen  
dando, ab ip  
catholicis soci  
communicatio

L'horrible gu  
tentions du Sor  
et institutrices  
de chacune de l  
trois fois avec l  
de Jésus, ayez  
avant le sermon  
suivantes : « P  
de bataille » ; et  
dis. Le Pater e  
ment pour tous  
protège et les gar  
A la prière joi  
vite les personnes  
ne saurions recou  
ciel et obtenir la  
monde entier.

RÈGLEMENT I

Désormais, tous  
paroisses devront  
charge.

Le rapport fina

*Decretum Sancti Officii circa societatem vulgo dictam  
Independent Order of Foresters in  
Dominio Canadensi.*

Feria IV, die 2 mensis Junii 1915, Emi et Rmi Patres Cardinales Inquisitores Generales sequens decretum emiserunt :

« Quod spectat ad Societatem *Independent Order of Foresters* in Dominio Canadensi, attentis noviter deductis, non constare eam esse accensendam inter sectas damnatas ; hortandos tamen fideles ut se abstineant a nomine huic societati dando, ab ipsa societate occasione funerum invitanda, et ut catholicis societatibus potius adhæreant ; omnem vero speciem communicationis in divinis esse sedulo vitandam. »

PRIÈRES PENDANT LA GUERRE

L'horrible guerre se prolonge. Continuons de prier aux intentions du Souverain Pontife. Je rappelle aux instituteurs et institutrices ce que j'ai demandé déjà. Au commencement de chacune de leurs classes qu'ils ne manquent pas de réciter trois fois avec leurs élèves la pieuse invocation : *Coeur sacré de Jésus, ayez pitié de nous*. Désormais, chaque dimanche, avant le sermon, vous voudrez bien dire en chaire les paroles suivantes : " Prions pour nos soldats tombés sur les champs de bataille " ; et vous récitez avec les fidèles le *De Profundis*. Le *Pater* et l'*Ave* qui suivront seront dits particulièrement pour tous nos soldats qui sont au feu, afin que Dieu les protège et les garde.

A la prière joignons la pénitence et la mortification. J'invite les personnes qui le pourront à jeûner quelquefois. Nous ne saurions recourir à trop de moyens pour faire violence au ciel et obtenir la cessation du fléau qui afflige l'Europe et le monde entier.

RÈGLEMENT IMPORTANT CONCERNANT LES FABRIQUES

Désormais, tous les billets émis par les fabriques de nos paroisses devront être signés par le curé et le marguillier en charge.

Le rapport financier que vous envoyez à l'archevêché, au

ALES

Hubert ; du 4,  
Vilbrod (Mont-

achie (Mayo) ;

saint Charles

saint Malache

Malache (Orms-

Charles (Leslie).

HARLES (Ca-  
J. S.

ES

1.  
ont.

c.

**MONTRÉAL**

archevêque de

ERS

ngrégation du  
des Forestiers  
piscopat cana-  
dologique.

avez plusieurs  
celles qui ont

nous avons à  
à donner aux

commencement de chaque année, devra être accompagné de la liste détaillée de toutes les dettes de votre Fabrique.

ŒUVRE DE LA CROIX-ROUGE.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur a adressé aux maires de toutes les municipalités de la province de Québec la lettre suivante :

« Vous êtes sans doute au courant des excellents services que l'Ordre de Saint-Jean et la Société de la Croix-Rouge anglaise ont continuellement rendus aux soldats et aux marins de l'empire britannique depuis le commencement de la guerre. Ces associations, dont la mission est de secourir les blessés et de soulager leurs souffrances, voient maintenant leur tâche et leurs besoins s'accroître avec l'effectif grandissant de nos armées, et, en conséquence, elles en appellent à la générosité des loyaux sujets de tous les Dominions. Leur requête ayant été placée sous le gracieux patronage des hauts dignitaires de nos différentes églises et de quelques-uns de nos premiers citoyens, il me semble que je ne pourrais mieux faire que de la communiquer aux maires de cette province et de leur demander d'organiser une collecte dans leurs municipalités le même jour, savoir le 28 de ce mois.

« Je sais que notre province a déjà largement souscrit aux diverses œuvres patriotiques ; mais, grâce à Dieu, la source de ces actes de générosité et de sacrifice est loin d'être tarie.

« C'est un appel au nom de nos propres fils et de ceux qui souffrent, après avoir combattu pour nous ; et je suis convaincu que pareil appel recevra une bienveillante réponse de votre municipalité aussi bien que de la province en général.

Votre dévoué,

(Signé) P.-E. LEBLANC,

*Lieutenant-gouverneur.*

Je vous prie de lire cette lettre en chaire, aux différentes messes, le dimanche 24 octobre, et de recommander particulièrement l'œuvre de la Croix-Rouge à la sympathie et à la générosité de vos paroissiens. J'ai l'espoir que la collecte du 28 de ce mois sera abondante. Cette collecte doit avoir lieu

dans le Canada  
trouve engagé

Recevez, cher  
voués sentiments



E Sac  
doyen  
de 82

par la bénédiction  
via Giulia.

Ce cardinal est  
mieux ce gros  
Placé sur une chaire  
jours resté un  
(vers le XIII siècle)  
lequel un artiste  
de pinceau, la S  
cette terre de Ger  
tourée de la vénér  
par de nombreux  
rendu à son image  
Conseil. L'église  
depuis longtemps  
tin. Récemment, u  
a été mis sur les au  
C'est à l'ombre  
Serafino. Il étudia  
donné prêtre et y  
Vers 1865, il entra  
lié d'auditeur dan

dans le Canada tout entier. L'honneur du nom catholique se trouve engagé.

Recevez, chers collaborateurs, l'expression de mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

### CORRESPONDANCE ROMAINE

 Le Sacré-Collège des cardinaux vient de perdre son doyen, le cardinal Serafino Vannutelli, lequel, âgé de 82 ans, s'est éteint, le 19 août 1915, réconforté par la bénédiction de Benoît XV, dans son palazzo Sachetti, via Giulia.

Ce cardinal était originaire de Genazzano. Cette ville, ou mieux ce gros village appartient au diocèse de Palestrina. Placé sur une cime des montagnes de la Sabine, il serait toujours resté un bourg obscur si à l'époque des iconoclastes (vers le XIII siècle) on y avait apporté *un enduit de mur* sur lequel un artiste avait représenté, avec une grande naïveté de pinceau, la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus. Arrivée sur cette terre de Genazzano, cette humble fresque fut bientôt entourée de la vénération des fidèles et la Vierge bénie montra par de nombreux miracles combien elle agréait cet hommage rendu à son image. Telle est l'origine de Notre-Dame du Bon Conseil. L'église paroissiale, où se trouve cette fresque, est depuis longtemps desservie par les Ermites de Saint-Augustin. Récemment, un des curés de Genazzano, Etienne Bellesini, a été mis sur les autels en même temps que le curé d'Ars.

C'est à l'ombre de la madone que naquit en 1834 le petit Serafino. Il étudia au collège Capranica à Rome. Il y fut ordonné prêtre et y remplit ensuite les fonctions de professeur. Vers 1865, il entra dans la diplomatie et était envoyé en qualité d'auditeur dans diverses nonciatures. En 1869, il reçut

EBLANC,

it-gouverneur.  
ax différentes  
nder particu-  
pathie et à la  
la collecte du  
loit avoir lieu

le titre d'archevêque de Nicée — il n'avait que 35 ans — et fut envoyé dans l'Amérique du Sud comme délégué apostolique. De là, nous le trouvons en 1875 à Bruxelles, où il reste jusqu'au moment où Frère Orban, le sectaire bien connu, renvoya brutalement le nonce à Rome (1879). Léon XIII ne tint point rigueur à Mgr Vannutelli d'un échec dû à bien d'autres causes et que toute l'habileté du nonce n'avait pu conjurer. Il le nomma nonce à Vienne. Mgr Serafino y passa sept ans. Il sut gérer les intérêts qui lui étaient confiés avec une grande fermeté et en même temps se rendre *persona grata* auprès de l'empereur d'Autriche et de son gouvernement.

En 1887, il était rappelé à Rome et créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine, titre qu'il échangea deux ans plus tard, sur sa demande, contre celui de Saint-Jérôme-des-Esclavons. Ce titre était sous la protection immédiate de l'Autriche et les bons rapports que le cardinal continuait à entretenir avec la cour de ce pays expliquent sa démarche. Il y avait encore à cela une autre raison. On prêtait au gouvernement italien l'intention de détruire cette église pour les bescins de la voirie, et le cardinal Serafino se trouvait plus que tout autre en bonne posture pour la défendre. En effet, le gouvernement italien, ne voulant point désobliger l'Autriche, renonça à ses projets de démolition. L'ayant nommé secrétaire des Brefs, Léon XIII se déchargea sur lui, pendant l'année jubilaire, de toutes les nominations soit dans la prélature, soit dans les décorations et titres nobiliaires. La tâche était délicate, mais le cardinal sut s'en tirer à la satisfaction des intéressés et du pape lui-même.

Léon XIII qui avait appris à connaître et estimer le cardinal Serafino voulut lui confier l'archevêché de Bologne, un des postes les plus difficiles de la péninsule. Le cardinal aurait désiré rester à Rome, où le retenaient non seulement des liens de famille et des intérêts matériels, mais aussi cette affection

pour la ville  
coeur. Le pape  
Vannutelli (1893). Quant  
1893). Quant  
que l'on peut  
les diverses causes  
pour éviter  
mettre sur se  
naux, pour qu  
bicaire, ou m  
Rome au mon  
vacant. Cette  
dence de Rom  
prendre des v  
cardinal Zigli  
vement malade  
fois avant le c  
*d'option*, et il  
ter. Le cardina  
siraient aucunem  
senta que s'il r  
nal Zigliara, il  
s'en alla alors a  
dinal Zigliara n  
de son absence,  
naturellement d  
ainsi qu'au cons  
optait pour l'évê  
grand désir qu'a  
XIII n'insista po  
à Bologne Mgr S  
pa que devait su  
d'hui Benoît XV

pour la ville éternelle que tout bon Romain porte dans son cœur. Le pape se montra inexorable et le cardinal Serafino Vannutelli fut nommé archevêque de Bologne (16 janvier 1893). Quand on sait le droit canonique, le premier avantage que l'on peut tirer de cette science est de savoir s'en servir dans les diverses circonstances de la vie. C'est ce que fit le cardinal pour éviter le fardeau que la sollicitude pontificale voulait mettre sur ses épaules. D'après les règles propres aux cardinaux, pour qu'un cardinal puisse opter pour un siège suburbicaire, ou même pour un autre titre, il doit être présent à Rome au moment où meurt le cardinal dont le poste devient vacant. Cette règle a été établie pour retenir dans leur résidence de Rome les cardinaux qui auraient une tendance à prendre des vacances trop prolongées. Or, à cette époque, le cardinal Zigliara, dominicain et évêque de Frascati, était gravement malade et sa maladie ne laissait pas d'espérer. Toutefois avant le cardinal Serafino le cardinal Ricci avait le droit *d'option*, et il était probable que le pape l'obligerait à accepter. Le cardinal Serafino, sachant que le cardinal Ricci ne désirait aucunement le poids de la charge épiscopale, lui représenta que s'il restait à Rome au moment de la mort du cardinal Zigliara, il serait contraint d'accepter. Le cardinal Ricci s'en alla alors aux eaux, et pendant qu'il s'y soignait le cardinal Zigliara mourut. Le cardinal Ricci ne pouvant, à cause de son absence, opter pour l'évêché de Frascati, l'option fut naturellement dévolue au cardinal le plus ancien. Et c'est ainsi qu'au consistoire du 12 juin 1893 le cardinal Serafino optait pour l'évêché suburbicaire de Frascati, et cela malgré le grand désir qu'avait Léon XIII de l'envoyer à Bologne. Léon XIII n'insista point. Il agréa le choix du cardinal et nomma à Bologne Mgr Svampa, évêque de Forli. C'est à Mgr Svampa que devait succéder plus tard Mgr della Chiesa, aujourd'hui Benoît XV.

35 ans — et fut  
gué apostolique.  
où il reste jus-  
sien connu, ren-  
on XIII ne tint  
à bien d'autres  
it pu conjurer.  
passa sept ans.  
avec une grande  
grata auprès de  
it.  
dinal-prêtre du  
x ans plus tard,  
des-Eselavons.  
Autriche et les  
tretienir avec la  
avait encore à  
nement italien  
soins de la voi-  
e tout autre en  
gouvernement  
, renonça à ses  
aire des Brefs,  
ée jubilaire, de  
oit dans les dé-  
lélicate, mais le  
ntéressés et du  
stimer le cardi-  
de Bologne, un  
cardinal aurait  
ement des liens  
cette affection

Le cardinal Vannutelli était un diplomate de la vieille et bonne école. Nommé évêque, il se consacra entièrement à ses nouveaux devoirs. Ce cardinal qui avait traité avec les empereurs et les rois savait se mettre à la portée de ses humbles auditeurs et ses sermons avaient cette précieuse qualité qu'ils étaient compréhensibles par tout le monde. Les grandes vérités de la religion prenaient dans sa bouche une expression simple, facile, que tout le monde pouvait comprendre. Le cardinal avait en outre une grande piété envers Notre-Seigneur et sa divine Mère. Il n'oubliait jamais qu'il était né sous l'égide de Notre-Dame du Bon-Conseil, et tous les jours sa prière, assez longue, se terminait par la récitation des litanies de la Vierge.

Successivement préfet des Evêques et Réguliers, grand pénitencier, secrétaire du Saint-Office, il fut toujours au niveau de la situation dans laquelle le plaçait la providence. L'âge avançant, il donna sa démission de secrétaire du Saint-Office. Il était alors presque aveugle. Il aurait voulu abandonner aussi la charge de grand pénitencier, mais le pape Pie X ne voulut jamais y consentir. Devenu sous-doyen du Sacré-Collège, il avait dû quitter son siège de Frascati pour prendre celui de Porto (22 juin 1903). Puis, la mort du cardinal Oreglia l'obligea à prendre le décanat et, à l'évêché de Porto, il joignit, suivant la récente constitution de Pie X, le titre d'Ostie, qui est mobile et toujours attaché au décanat du Sacré-Collège (22 mai 1914).

Telle est en quelques mots la vie de ce cardinal. Il n'a laissé aucun écrit, n'a rien imprimé. Mais durant sa longue carrière, il a constamment travaillé pour le bien et la gloire de l'Eglise. Son travail était plutôt obscur. Des rapports de nonciature qui allaient s'empiler dans les archives de la Secrétairerie d'Etat, d'autres rapports, des votes, des consultations qu'il lui fallait lire comme cardinal membre des congrégations, de multiples affaires qu'il avait à traiter comme chef d'un dicastère ponti-

fical, et où il...  
juste et la pr...  
des contradict...  
Dieu qui voit l...  
été plein de n...  
gloire et dépen

LI

**E** Comp...  
chez le...  
dernie...

est dit des chos...  
classe agricole...  
ques échos.

La réunion éta...  
de Montréal, pré...  
Parmi les memb...  
Père Bellemare, (...  
M. Alphonse Des...  
Le ministre de l'...  
gné du nouveau s...  
une courte visite à

Le président, M...  
bien définir, une...  
Il consiste, expliqu...  
coopératives de la...  
se, un discours de l...  
parla ensuite de l...  
tranger des coopér...  
Le gérant du Co

fical, et où il lui fallait avoir toujours l'esprit en éveil, le mot juste et la prudence nécessaire pour trouver sa voie au milieu des contradictions, tout cela n'était pas très éclatant. Mais Dieu qui voit le travail plutôt que le brillant des oeuvres, aura été plein de miséricorde pour celui qui chercha toujours sa gloire et dépensa sa vie au service de l'Eglise.

DON ALESSANDRO.

### LE COMPTOIR COOPERATIF

**L**E *Comptoir coopératif de Montréal* avait à Québec, chez les Jésuites de la rue d'Auteuil, le 1er septembre dernier, une importante réunion plénière. Il s'y est dit des choses qui intéressent au plus haut point notre classe agricole. Nous croyons utile d'en conserver ici quelques échos.

La réunion était sous la présidence de M. l'avocat A. Vanier, de Montréal, président du *Comptoir Coopératif* précisément. Parmi les membres présents, on remarquait Mgr Dauth, le Père Bellemare, M. Deslâges, l'abbé Michaud, l'abbé Trudel, M. Alphonse Desjardins, l'abbé Grondin et plusieurs autres. Le ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Caron, accompagné du nouveau secrétaire du département, M. Grenier, a fait une courte visite à l'assemblée.

Le président, M. Vanier, s'attacha, dans son allocution, à bien définir, une fois de plus, le but du *Comptoir Coopératif*. Il consiste, expliquait-il, à réunir en une fédération les sociétés coopératives de la province. M. Vanier cita, à l'appui de sa thèse, un discours de l'honorable M. Caron, prononcé à Rigaud. Il parla ensuite de l'organisation et du fonctionnement à l'étranger des coopératives de vente et d'achat.

Le gérant du *Comptoir Coopératif*, M. Deslages, exposa le

travail accompli au cours de la dernière année. Ce travail a consisté à recueillir les commandes des sociétés et des membres affiliés au *Comptoir*, à faire des achats à bon compte, et à livrer des marchandises vendues aux membres à des prix beaucoup moins élevés que partout ailleurs. Le *Comptoir* a fourni de la sorte aux différents cercles agricoles de la province de grandes quantités de grains de semence, de phosphates, d'engrais chimiques, de vert de Paris, de broches de clôture, etc.

Mgr Dauth se déclara heureux de faire partie du *Comptoir Coopératif*. Il fit un bel éloge des jeunes gens qui s'occupent de le diriger. M. l'abbé Michaud, président des Missionnaires agricoles, exposa avec une remarquable compétence ce qu'on est en droit d'attendre de l'oeuvre. Nous citons ci-après la conclusion de son discours, par elle-même très explicite.

L'honorable M. Caron prit ensuite la parole. Il affirma la nécessité — et aussi la difficulté — de créer chez nous, un peu chez tout le monde, une mentalité coopérative. M. le ministre estime que " nous n'avons pas le sens de l'effort en commun, de l'entente entre gens ayant les mêmes intérêts ". Il espère que l'oeuvre du *Comptoir* changera cet état d'esprit, déplorable et stérile. Le clergé et les classes professionnelles peuvent beaucoup en ce sens. Le gouvernement fait déjà sa part et la fera encore. M. le ministre voudrait que tout notre enseignement se préoccupe davantage des destinées de l'agriculture. Il faut que nos jeunes gens et nos jeunes filles des populations rurales apprennent à aimer davantage le noble travail de la vie des champs.

M. Aiphonse Desjardins, dont la compétence est connue, traita son sujet. La classe agricole, dit-il, doit avoir sa banque à elle. La *Caisse populaire* gardera à la campagne l'argent de nos " habitants ". Il profitera ainsi aux entreprises de l'agriculture, ce qui importe avant tout.

Enfin le Père Bellemare, des Jésuites, le fondateur du

*Comptoir Co*  
évêques cana  
voeux les eff  
économique q  
Dans une l  
Québec, Son l  
écrivait entre

Il faudrait r  
que la coopérat  
de France et de  
mieux connue  
solidement dans  
*Ligue des pays*  
breuses associat  
Son Eminence le  
" qu'elle est peu  
pourtant abonda  
*Comptoir Coopér*  
*Ligue des paysan*  
cier mais aussi  
intellectuel, socié  
leurs intéréts m  
professionnelle "

A cet exemple  
l'abbé Michaud,  
réunion du 1er s  
du reste, toute la

Au milieu du si  
grand découragem  
de faire main bass  
trouvés en face d  
Danois n'avaient c  
dre avantageuseme  
Etats-Unis. Le Da  
complète dans ses  
et par l'application  
vente des produits  
l'établissement de s  
trouvé des capitaux  
tés, mais aussi pour  
gne vers les villes a

*Comptoir Coopératif*, termina la réunion en montrant que les évêques canadiens ont tenu à encourager de leurs meilleurs vœux les efforts des créateurs en notre pays du mouvement économique que préconise la fondation de l'oeuvre.

Dans une lettre en date du 19 juillet, le vénéré cardinal de Québec, Son Eminence Mgr Bégin, qu'il nous suffira de citer, écrivait entre autres choses :

Il faudrait méconnaître les bienfaits nombreux et très grands que la coopération a procurés aux populations agricoles, notamment de France et de Belgique, pour ne pas désirer vivement qu'elle soit mieux connue et mieux comprise chez nous et qu'elle soit établie solidement dans la province de Québec. Qui ne connaît l'admirable *Ligue des paysans* qui est le centre et le ralliement des très nombreuses associations agricoles paroissiales de la Belgique, et dont Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines, a pu dire : "qu'elle est peut-être la plus belle oeuvre sociale de son pays", pourtant abondamment pourvu. — Je vois avec satisfaction que le *Comptoir Coopératif* aura plusieurs traits de ressemblance avec la *Ligue des paysans*, et qu'ainsi il aura non seulement un but financier mais aussi un but éducatif : "travailler au progrès religieux, intellectuel, social et économique de ses membres, prendre à coeur leurs intérêts matériels et développer parmi eux leur instruction professionnelle".

A cet exemple de la Belgique, qui est devenue classique, M. l'abbé Michaud, dans son important discours, prononcé à la réunion du 1er septembre, ajoutait celui du Danemark. Voici, du reste, toute la dernière partie de sa substantielle allocution :

Au milieu du siècle dernier le Danemark était en proie au plus grand découragement. Son sol s'appauvissait et l'Allemagne venait de faire main basse sur une de ses provinces. Peu de pays se sont trouvés en face d'une perspective aussi désolante. Jusque là les Danois n'avaient cultivé que le grain qu'ils ne pouvaient plus vendre avantageusement à cause de la concurrence de la Russie et des Etats-Unis. Le Danemark échappa à la ruine grâce à une révolution complète dans ses méthodes, effectuée au moyen de l'enseignement et par l'application du système coopératif à la fabrication et à la vente des produits agricoles au lieu de l'effort individuel. Grâce à l'établissement de sociétés de crédit et grâce à l'aide de l'Etat, on a trouvé des capitaux, non seulement pour l'achat de petites propriétés, mais aussi pour l'amélioration des fermes. L'exode de la campagne vers les villes a pu être arrêté, ce que peu de pays ont réussi à

faire. Le Danemark est un état agricole, avec un parlement de cultivateurs, un ministère de cultivateurs et une politique agricole. La terre est loin d'être riche, le climat n'est pas des meilleurs et les hivers sont longs. Mais les Danois sont les meilleurs cultivateurs du monde. Ils sont instruits, vivent bien, contrôlent la politique de leur pays et consacrent beaucoup de temps aux entreprises coopératives. La richesse qui est très également répartie est peut-être plus grande par tête de la population que dans tout autre pays. Presque tous les cultivateurs sont membres de l'une ou l'autre des sociétés coopératives.

Verrons-nous, messieurs, dans notre province de Québec, une prospérité aussi grande, des populations agricoles aussi heureuses, jouissant d'autant d'estime et de respect et aussi attachées au sol que le peuple danois et naguère encore que le peuple belge ? Quel prestige notre province pourrait exercer ? Ce but si noble et si élevé mérite bien de tenter les efforts des coeurs généreux et c'est bien l'ambition des directeurs et des membres dévoués du Comptoir Coopératif. Pour atteindre ce but, il faudra former la mentalité publique en faveur du système coopératif et surtout refaire la mentalité ou l'opinion publique au sujet de la valeur, de la dignité et de la noblesse de la profession agricole. Suis-je dans l'erreur, messieurs, mais il me semble que ce travail sera plus ardu et les résultats plus longtemps attendus et plus difficiles à réaliser. Dans les pays d'Europe, pour ne citer que la France, la Belgique, le Danemark et l'Allemagne, d'anciennes traditions rendaient plus facile l'établissement des sociétés coopératives. Car là on est attaché au sol par tradition. Ils sont nombreux ceux qui ne possèdent que quelques arpents de terre, mais l'éducation familiale et traditionnelle a gravé dans les coeurs l'amour de la terre et la conviction que rien ne vaut autant que la propriété du sol comme gage de liberté et d'indépendance ainsi que de tranquillité et de stabilité. Chez nous en est-il ainsi ? Combien de causes ont contribué à déformer l'opinion depuis 20, depuis 30 ans et au-delà ? Je n'essaie pas de les indiquer. Elles sont trop nombreuses. Mais pour n'avoir pas assez enseigné ni pratiqué le respect du travail de la terre et l'amour du sol, pour avoir perdu de vue la noblesse des fonctions de l'agriculture, nous en sommes réduits à prêcher dans une province essentiellement agricole comme la nôtre, sur un sol fertile comme le nôtre et jeune comme le nôtre, le retour à la terre.

Messieurs, si le Comptoir Coopératif parvient, comme il le désire, à rendre à la profession agricole la place d'honneur à laquelle elle a droit dans l'opinion, s'il attache au sol les populations agricoles, d'autres bienfaits suivront nécessairement et nous aussi nous pourrions dire qu'il est peut-être la plus bienfaitrice de nos oeuvres sociales.

UNE B

'AUTI  
titre  
dre s

son vrai nom,

Ce n'est pas  
C'est un trava  
cela va de soi,  
témoignages se  
à l'avantage de  
que l'expérience

L'auteur (qui  
a su mettre à p  
des maisons de r  
Boucherville et e  
dirige depuis un  
générales sur cet  
tion, si je puis c  
avons là des page  
de style limpide,  
travers les idées e  
qu'à ce que, refe  
comme ce *cher a*  
raison ! ”

Oui, le Père A  
convaincre que les  
excellentes, efficace  
Nécessaires ? Pour

(1) *Les Retraites*  
En vente à la Villa  
Prix : 25 sous.

## UNE BELLE ŒUVRE ET UN BEAU LIVRE



L'AUTEUR de la brochure qui parut en 1909 sous le titre *L'Oeuvre qui nous sauvera* vient de reprendre son sujet favori. Il le marque tout de suite de son vrai nom, sans ambages : *Les Retraites fermées*. (1)

Ce n'est pas une seconde édition de la plaquette originale. C'est un travail nouveau, refait de toutes pièces, bien que, cela va de soi, plus d'une pensée, plusieurs aperçus, certains témoignages se retrouvent dans l'une et l'autre étude. Celle-ci à l'avantage de venir après expérience faite — et quel maître que l'expérience !

L'auteur (qui est aussi le fondateur de l'oeuvre au Canada) a su mettre à profit des renseignements puisés dans l'histoire des maisons de retraites d'Europe qu'il a visitées, dans celle de Boucherville et enfin ici même dans la Villa Saint-Martin qu'il dirige depuis un an. De sorte que, et pour les considérations générales sur cette oeuvre des oeuvres, et pour sa concrétisation, si je puis dire, dans des Canadiens authentiques, nous avons là des pages sérieuses, fortement pensées, bien conduites, de style limpide, très vivantes aussi, entraînant le lecteur à travers les idées et les faits, les arguments et les exemples, jusqu'à ce que, refermant le livre, il soit contraint de s'écrier, comme ce *cher auditeur* de Bourdaloue : " Morbleu, il a raison ! "

Oui, le Père Archambault a raison. Son but est de nous convaincre que les retraites fermées sont non seulement utiles, excellentes, efficaces, mais même qu'elles sont nécessaires. — Necessaires ? Pourquoi ? Pour saisir l'âme ? l'orienter vers

(1) *Les Retraites fermées*, par le R. P. J.-P. Archambault, s. j. — En vente à la Villa Saint-Martin et chez les principaux libraires. Prix : 25 sous.

un parlement de  
politique agricole.  
es meilleurs et les  
es cultivateurs du  
t la politique de  
reprises coopéra-  
tie est peut-être  
tout autre pays.  
ne ou l'autre des

Québec, une pros-  
heureuses, jouis-  
ées au sol que le  
? Quel prestige  
et si élevé mérite  
c'est bien l'ambi-  
ptoir Coopératif.  
lité publique en  
la mentalité ou  
é et de la nobles-  
messieurs, mais  
ultats plus long-  
s les pays d'Eu-  
anemark et l'Al-  
acile l'établisse-  
é au sol par tra-  
que quelques ar-  
ionnelle a gravé  
ion que rien ne  
e liberté et d'in-  
s. Chez nous en  
former l'opinion  
pas de les indi-  
oir pas assez en-  
e et l'amour du  
de l'agriculture,  
ince essentielle-  
mme le nôtre et

me il le désire,  
à laquelle elle a  
tions agricoles,  
aussi nous pour-  
de nos oeuvres

Dieu ? lui faire trouver Dieu ? la fixer s'il se peut dans le service de Dieu ?

Tout cela, les retraites fermées l'opèrent avec une délicatesse et une force qui font songer à la vis qui pénètre dans un bloc de chêne. Il y a plus. La mission paroissiale me semble un clou que l'on fait entrer à coups de marteau, la retraite fermée une vis que l'on enfonce sans bruit ; celle-là plus mouvementée, plus en-dehors, plus impressionnante, celle-ci plus calme, plus profonde, plus convaincante ; toutes deux nécessaires, l'une pour les masses, et on ne saurait les atteindre et les soulever autrement, l'autre pour... l'élite. L'élite ! Voilà le mot décisif, le mot qui révèle le grand but à atteindre. Il faut une élite dans l'Eglise militante laïque, et cette élite, la retraite fermée seule la créera.

On m'arrête tout de suite par un doute. Est-ce tellement sûr qu'il nous faille une élite ? La grande armée catholique est en marche, puissante, irrésistible. Nos chefs sont les prêtres et les évêques, c'est assez. Faites de tous les laïques de bons soldats, quoi de plus ?

C'est le langage d'autrefois, le langage du bon vieux temps où la foi du charbonnier suffisait à tout. De vrai, l'esprit de foi était plus grand, plus répandu, l'obéissance à l'Eglise plus filiale, les rapports entre les hommes, entre les classes, entre les pays, moins compliqués, on était plus individualiste et on pouvait l'être plus impunément, parce que l'ennemi était sur-tout au-dedans.

De nos jours, l'ennemi est légion, il est dedans, il est dehors. C'est un Prothée, ici alcoolisme, là libéralisme, plus loin franc-maçonnerie, sociétés ouvrières internationales, etc. Partout le mal est savamment organisé. Et l'on voudrait que le bien ne le fût pas ? — Mais si, mais si, organisons-le. Autrement c'est une cohue de jeunes conscrits qui va se jeter en aveugle sur le mur d'airain d'un bataillon de vétérans.

Très bien.  
entraîneurs, d  
major, remar  
mées, comme  
chefs, des s  
subalternes, d'  
l'autre mêlés a  
de la voix et du  
voulons au sei  
avouez-le, puisq  
nisation des fo  
dans chaque pa  
J'ajoute que  
ner, la conserve  
mées se présente  
Je me gardera  
l'effleur. Je v  
dier dans le livre  
témoignages et d  
disposer avec art  
peintures.  
La documentat  
Canada, n'en est  
produire tout son  
croissance d'un c  
années de plus, et  
decins, de notaires  
geurs de commer  
Coeur, d'employés  
et de fidèles d'ur  
belle régularité à  
je, levain puissant

Très bien. Donnez alors à ces recrues des guides, des entraîneurs, des chefs. Non seulement des officiers d'état-major, remarquez-le bien, des généraux de corps d'armées, comme les évêques et les prêtres, mais des sous-chefs, des sergents et des caporaux. Or, ces chefs subalternes, d'une part absolument soumis aux premiers, de l'autre mêlés aux soldats, soldats comme eux, et les entraînant de la voix et du geste, c'est précisément l'élite laïque que nous voulons au service de l'Eglise militante. Elite nécessaire, avouez-le, puisque seule elle rend possible cette nécessaire organisation des forces catholiques dans les grandes villes comme dans chaque paroisse.

J'ajoute que pour nous créer cette élite, pour nous la façonner, la conserver, et au besoin la renouveler, les retraites fermées se présentent comme le grand moyen voulu de Dieu.

Je me garderai bien d'en dresser ici la preuve, ou même de l'effleurer. Je veux laisser au lecteur tout le plaisir de l'étudier dans le livre que je présente, de l'y voir appuyée sur des témoignages et des faits nombreux et variés que l'auteur a su disposer avec art — comme des tableaux dans une galerie de peintures.

La documentation est déjà riche. Et pourtant l'oeuvre, au Canada, n'en est encore qu'à ses débuts. Elle n'a donc pu produire tout son effet. La formation d'une élite, comme la croissance d'un chêne, requiert l'apport du temps. Quelques années de plus, et vous verrez ces groupes d'avocats et de médecins, de notaires et d'instituteurs, de marchands et de voyageurs de commerce, de tertiaires et de ligueurs du Sacré-Coeur, d'employés et d'ouvriers, de jeunes de l'A. C. J. C., et de fidèles d'une même paroisse, se succédant avec une belle régularité à la Villa Saint-Martin, vous les verrez, dis-je, levain puissant répandu dans la masse, la soulever peu-

à-peu vers Dieu et la maintenir plus haute toujours et plus au niveau de ses admirables origines.

Cela suppose, en plus de la bénédiction divine qui, jusqu'à ce jour, a été l'on peut dire palpable, cela suppose l'humaine coopération. Et à ce propos, me sera-t-il permis d'exprimer humblement un légitime espoir? C'est que le clergé, tous les prêtres—surtout ceux des paroisses, comme étant les plus au fait et les plus en besoin—qu'eux tous, dis-je, aient sur l'oeuvre des retraites fermées, sur son excellence et sa nécessité, les hautes pensées de leurs évêques respectifs et, les faisant passer dans l'action, deviennent pour ces retraites les collaborateurs les plus actifs comme les plus avisés.

Plus peut-être que nombre d'autres oeuvres, celle-ci a besoin du prêtre. Le clergé — pourra-t-on jamais assez le redire ?— a fait le Canada français. Nous osons affirmer qu'une entreprise non moins belle, et en un sens non moins nécessaire, le réclame encore aujourd'hui. Qu'il assure autour de lui, chez lui, selon les moyens indiqués dans l'opuscule, la création d'une élite laïque par les retraites fermées. Il en sera le premier bénéficiaire, comme aussi le premier dans l'éternelle reconnaissance de notre peuple.

Je ne saurais, en terminant, souhaiter à l'auteur de ce livre une plus délicate et plus réconfortante jouissance en Notre Seigneur que de se sentir appuyé non seulement (comme l'est déjà) par le Souverain Pontife et les évêques, mais encore par tous ses frères dans le sacerdoce, c'est-à-dire par ceux-là mêmes de qui dépend en définitive le succès d'une oeuvre si parfaitement et uniquement dirigée au salut des âmes et à la plus grande gloire de Dieu.

EDOUARD LECOMPTE, s. j.,

Villa Saint-Martin